

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODPROY, et M^l^{le}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste
Un an... 48f. » 24f. «
Six mois... 10 » 13 «
Trois mois... 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — ou *continué*, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici, d'après la *Gazette nationale* de Berlin, une analyse de la dépêche circulaire adressée récemment par l'Autriche à ses agents diplomatiques en Allemagne et près des cours étrangers :

« Le cabinet de Vienne, dit la *Gazette nationale*, insiste tout particulièrement, dans cette dépêche, sur le fait que l'Autriche maintient les quatre points dans leur totalité, et qu'elle a donné au troisième point l'interprétation qu'elle était prête et est prête encore à faire prévaloir vis-à-vis de la Russie, interprétation qui, d'après la conviction intime du cabinet impérial, aurait conduit au but désiré. Il insiste, en outre, expressément sur ce point, qu'il est tout-à-fait erroné de croire que l'Autriche n'est intervenue que comme puissance médiatrice, car dans les négociations elle a pris les devants sur le mode des concessions, c'est-à-dire des garanties à demander à la Russie, et a prouvé ainsi qu'elle n'avait eu aucun rapport antérieur avec le cabinet russe, et, à plus forte raison, qu'elle ne s'était pas entendue avec lui.

» On explique, en outre, dans cette dépêche qu'il fallait que les trois puissances alliées s'entendissent spécialement non sur le fond (*ratio*) mais sur le mode (*modus*) de la limitation de la prépondérance russe dans la mer Noire (3^e point), avant que l'éventualité de la participation de la guerre pût être présente de droit et de fait, les négociations ne se basant en principe que sur le traité du 2 décembre et l'interprétation des quatre points, du 28 du même mois. Par cela même que la manière de voir des puissances occidentales a différé sous ce rapport de celle du gouvernement impérial, la liberté des déterminations ayant été réservée à chacune des parties contractantes, le moment de cette éventualité n'est pas encore arrivé dans l'opinion de l'Autriche, mais les liens de l'alliance ne sont relâchés en rien pour cela. D'ailleurs, l'Autriche peut invoquer vis-à-vis de ses alliés et du monde, pour ce qui concerne la possibilité et l'utilité de ses propositions, le fait que lord Russell aussi bien que M. Drouyn de Lhuys ont trouvé ces propositions très-soutenable. Le gouvernement impérial déclare en finissant, qu'après ces actes diplomatiques, il restera inébranlablement fidèle à sa manière de voir, à toutes ses promesses et à toutes ses obligations. »

On lit l'*Univers* :

Nous recevons le compte-rendu de la première séance de la Chambre des Communes, où la motion de M. Disraëli a été discutée. Ce ne sont pas les débats du Parlement qui faciliteront l'obtention du but que les conférences diplomatiques ont été impuissantes à atteindre. La discussion que nous avons sous les yeux montre clairement que M. Disraëli cherche beaucoup moins à faire reposer les dernières propositions de l'Autriche qu'à obtenir de la Chambre des Communes un vote qui forcerait le Cabinet à la retraite.

La question, réduite à ses véritables proportions, nous paraît si misérable en présence des grands intérêts qui absorbent l'attention de l'Europe, que nous hésitons à reproduire les stériles bavardages parlementaires qui débordent dans les colonnes des journaux de Londres.

La première séance consacrée à discuter la motion de M. Disraëli ne nous apprend rien. L'auteur de la motion a longuement exposé que le ministère n'a pas répondu aux espérances qu'il avait données en prenant la direction des affaires. Le Cabinet, dans l'opinion de M. Disraëli, conduit fort mal la guerre et négocie la paix d'une manière tout aussi peu satisfaisante. C'est pourquoi il met la Chambre en demeure de donner son avis, en votant sur la proposition de censure.

Les seuls discours dignes d'attention prononcés après celui de M. Disraëli sont ceux de M. Gladstone, et de lord John Russell. M. Gladstone, qui trouve que l'on se montre trop exigeant envers la Russie sur le troisième point, a cherché à justifier son opinion par des considérations exposées avec le talent remarquable que l'on connaît à cet homme d'Etat.

Lord John Russell a défendu le Ministère et la part personnelle qu'il a prise aux négociations de Vienne. C'est en vain que nous cherchons dans son discours le moindre éclaircissement sur l'énigme que présente la politique de l'Autriche. Lord John Russell n'a fait que répéter, sur les espérances qu'entretenaient les gouvernements alliés, de voir l'Autriche entrer activement dans leur politique, ce qui a été dit cent fois. Pourquoi reproduire ce discours.

La ligne de conduite des gouvernements alliés est arrêtée quant au but de la guerre tout aussi bien qu'en ce qui regarde les négociations. Les débats de la Chambre des Communes ne sauraient modifier

ce qui est arrêté entre les deux gouvernements. Le seul intérêt que cette discussion puisse nous offrir est de savoir si la majorité de la Chambre votera pour ou contre le Ministère. C'est ce que télégraphe vient de nous apprendre en quelques mots capables cependant de satisfaire pleinement notre curiosité. La motion de M. Disraëli a été rejetée à la majorité de 319 voix contre 219 : c'est donc 100 voix en faveur du Ministère. La Chambre préfère encore lord Palmerston à lord Derby, et le *Times* est d'avis que, dans les circonstances actuelles, il serait insensé de changer les ministres; le *Times* et l'Opposition veulent un changement de système et non de personnes. Ces considérations n'auront pas été sans influence sur le sort de la motion Disraëli. Le ministère anglais pourra jouir en paix des vacances de la Pentecôte. Le télégraphe nous apprend que dans la Chambre des Lords toute discussion a été ajournée jusqu'à lundi en huit. Le comte Grey, dit le télégraphe, a retiré sa motion relative à la paix, qui a été fortement combattue par des orateurs de diverses parties de la Chambre.

La question ne sera posée d'une manière sérieuse entre le Ministère et l'Opposition, sur la motion de M. Layard, qu'après les vacances. — Jules Gondou.

Vienne, samedi 26 mai. — La bourse a été faible, sur les bruits qui ont couru, après la réception des nouvelles de Londres, que les propositions de l'Autriche ont été rejetées par les gouvernements français et anglais. — Hayas.

M. Saint-Ange, dans le *Journal des Débats*, donne les renseignements suivants de nature à mieux faire comprendre la nature et l'importance des affaires des 22, 23 et 24 mai devant Sébastopol :

« Les ouvrages dont il est question avaient été creusés et construits entre le bastion Central et la baie de la Quarantaine.

» Sur ce côté, nos troupes occupent déjà les dehors du bastion du Mat, le cimetière près de la Quarantaine, et enfin tout récemment les ouvrages de contre-approches qui s'élevaient entre ce dernier point et le bastion Central, c'est-à-dire que nous paraissions être maintenant en possession de tous les dehors principaux, sur l'extrême gauche des travaux de siège.

» Le bulletin détaillé des deux dernières batailles nocturnes du 22 et du 23 mai, qui nous parviendra

FEUILLETON

LES TROIS FORÇATS.

(Suite.)

III.

OU LE RÉCHAPPÉ RACONTE SON HISTOIRE.

Passons au lendemain.

La journée s'écoula à peu près comme de coutume, c'est-à-dire sans incident qui vaille la peine d'être rapporté.

De temps en temps, au milieu des allées et des venues que nécessitait leur service, les deux infirmiers allaient visiter la caisse dans laquelle se trouvait le Réchappé.

On lui donnait à manger et à boire, suivant l'occurrence et avec le plus d'adresse possible.

Par moments aussi, quand on n'avait à redouter aucune surveillance, on hasardait quelques paroles.

— Eh bien ! pauvre homme voyons, comment vous trouvez-vous à cette heure ?

— Beaucoup mieux.

— Etes-vous toujours prêt à regretter d'avoir été rap-
pelé à la vie ?

— Non, mon cher Monsieur. Bien loin de là ; je ne sais comment je pourrai jamais m'y prendre pour reconnaître ce que vous avez fait pour moi l'un et l'autre.

— Provisoirement, il y a un moyen.

— Lequel donc ?

— Ce moyen consiste à vous taire et à continuer de

faire le mort.

— Ah ! soyez tranquilles tous les deux ; je ne vous compromettrai pas.

A la nuit tombante, lorsque la grosse besogne de l'hôpital maritime fut terminée, les deux infirmiers se retrouvèrent libres de leurs mouvements.

Il leur tardait de savoir à quoi s'en tenir sur le compte du Réchappé.

Ayant obtenu la liberté de vivre à part, à cause de la régularité de leur conduite, ils dressaient chaque soir une petite table, et des deux rations qu'on leur donnait, ils y faisaient leur souper.

Le jour dont nous parlons, ils s'étaient procuré, sous un prétexte habile, une troisième ration.

Une tasse de bouillon, deux onces de bœuf bouilli, un demi-litre de lentilles, un demi-verre de vin et une demi-livre de pain.

Le tout à l'intention de leur nouveau camarade.

Il était neuf heures du soir, au moment où l'on se mettait à table ; mais, sur l'avis d'Eugène et afin de n'être pas surpris, on s'était contenté d'approcher un peu la caisse à squelette du foyer.

Au lieu de servir le rerschuscité à table, on lui tendait sa part ; voilà tout.

Cependant, à la fin du repas, Henri adressa la parole au nouveau convive et lui dit :

— Puisque vous voilà aux trois quarts rétabli, ne nous direz-vous pas un peu qui vous êtes, camarade ?

— J'y songeais, répondit-il.

— Eh bien, ce sera quand il vous plaira l'ami.

— Il me plaît que ce soit tout de suite, répondit le Réchappé.

On vida aussitôt ce qui restait au fond des verres, et l'homme parla comme il suit :

— Messieurs, je ne suis pas un homme vulgaire.

— Parbleu ! nous l'avons bien vu, camarade ; interrompit Eugène. — Ce n'est certes pas le premier venu qui aurait reparu sur terre après avoir fait le grand voyage que vous venez d'accomplir.

— Je vous prie de croire que je ne plaisante pas sur un pareil sujet, reprit le revenant.

Il vida le verre de vin qu'on lui avait tendu, se donna au fond de la caisse une attitude à peu près convenable et reprit la parole comme il suit :

— Tout-à-l'heure, Messieurs, quand je vous disais que je n'étais pas un homme vulgaire, j'entendais m'exprimer dans un double sens. En premier lieu, je suis le rejeton d'une vieille famille historique. Hélas ! que doivent penser mes aïeux. — En second lieu, j'ai eu une existence singulièrement accidentée, et c'est précisément ce qui m'a conduit à occuper la situation terrible et ridicule où me voilà en ce moment, en face de deux galériens, mes pareils, au fond d'une caisse à squelette.

— Ne vous troublez pas, pauvre homme, se hasarda à dire Henri.

— Ah ! soyez tranquille, je maîtriserai mon émotion,

dans quelques jours, aura naturellement un très-grand intérêt à cause de la chaleur de l'action et de l'importance du résultat. Le général Pélissier a inauguré son avènement au commandement en chef par une démonstration vigoureuse, sans s'écarter des principes consistant à gagner du terrain tout à la fois pied à pied et par des coups de vigneux. Ainsi, le siège de Sébastopol se pousse avec une constance énergique, dont les progrès successifs doivent prouver à l'Europe que les puissances réunies en armes sous les murs de Sébastopol ne lâcheront point prise, et qu'elles finiront par triompher, d'autant mieux que beaucoup de lettres s'accordent avec la dépêche du général Pélissier pour assurer que les soldats russes commencent à montrer dans les sorties des symptômes de mollesse et de découragement. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur* : Nous extrayons ce qui suit de deux dépêches reçues, l'une hier soir, l'autre ce matin, adressées par le général Pélissier au Ministre de la guerre.

Dans la première dépêche, le général s'exprime ainsi :

« L'ennemi avait formé entre le bastion Central et la mer une grande place d'armes, où il se proposait de réunir des forces considérables pour faire d'importantes sorties contre nous. »

« Dans la nuit du 22 au 23, nous avons attaqué ces travaux, défendus par presque toute la garnison. Nous avons enlevé et occupé la moitié des ouvrages. J'espère pouvoir vous annoncer demain que le reste aura été enlevé la nuit prochaine. »

Dans l'autre dépêche, datée du 24, dix heures du soir, le général Pélissier, dit :

« Nous avons complété très-heureusement, la nuit dernière, l'enlèvement des ouvrages attaqués la veille : nous les occupons. »

« L'ennemi, qui avait fait la veille des pertes énormes, a cédé plus facilement. Les nôtres, quoique sensibles, ont été bien moins grandes. »

« Aujourd'hui a été célébrée cordialement avec nos alliés la fête de S. M. la Reine. »

Marseille, samedi 26 mai. — *L'Osiris* apporte des nouvelles de Constantinople du 18 mai.

« Le général Bosquet a poussé une nouvelle reconnaissance au-delà de la Tchernia. On a constaté dans cette opération que les Russes fortifient surtout la route de Baï-Dar. Ils élèvent hors de portée des canons des ouvrages en terre au nord de Sébastopol. Ils augmentent en outre le nombre des barricades dans l'intérieur de la ville. On présume néanmoins que le total des forces des armées alliées est toujours supérieur. »

« Avant la reconnaissance du général Bosquet, les positions qui environnent la baie de Kamiesch, ont été fortifiées à l'aide de 7 redoutes et d'un fossé d'une longueur de trois kilomètres. — Havas. »

Berlin, 25 mai. — « Le *Vulture* est arrivé la nuit dernière, avec des malles à Dantzig. Quelques grands vaisseaux de guerre russes étaient mouillés à Sweaborg. Ils ont été désarmés. Le détroit de Riga a été bloqué au moyen de quartiers de rochers

enfoncés dans l'eau. Le gros de la flotte anglaise était à Nargen. Les équipages se portent bien. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — On nous écrit de Madrid, le 23 mai : « Le gouvernement a appris, par le télégraphe, que quelques carlistes compromis dans la conspiration découverte à Saragosse s'étaient dirigés vers Calatayud pour y lever l'étendard de la révolte. Des détachements de la force armée sont sortis de Saragosse à leur poursuite. Une dépêche de Calatayud annonce que les rebelles ont commencé par couper les fils du télégraphe entre Calatayud et Saragosse. Ils sont au nombre de 80, et leur cri de ralliement est : *Vive la religion ! Mort aux hérétiques !* — Havas. »

— Madrid, samedi 26 mai. — La majorité de la commission des Cortès chargée d'examiner la demande de pouvoirs extraordinaires formulée par le ministère s'est prononcée dans un sens favorable à l'autorisation.

Les cavaliers du régiment de Baylen qui se sont révoltés à Saragosse, sont en marche pour rejoindre des soldats d'infanterie qui ont imité leur exemple. Six colonnes, formées de troupes régulières, ont été averties de ce mouvement et sont à la poursuite des révoltés.

Le projet relatif à un emprunt forcé a été ajourné. — Havas.

— Madrid, 27 mai. — Les soldats révoltés du régiment de Baylen et quelques paysans qui s'étaient joints à eux ont été démoralisés par la marche des troupes de la Reine sur Davoca.

Ce sera demain, lundi, que les Cortès discuteront le projet relatif aux pleins pouvoirs réclamés par le gouvernement.

Le choléra diminue sensiblement à Madrid. — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Samedi dernier, 19 mai, la grange du nommé Chesnais (Louis), au Grand-Gontard, commune de la Poitevinière, dans le canton de Beaupreau, a été la proie des flammes avec tout ce qu'elle renfermait : 1,300 kilos de paille, une grande quantité de chaume, des instruments aratoires, etc. Grâce aux prompts secours administrés par Chesnais et ses voisins, en une heure le feu a été éteint, mais ayant déjà fortement endommagé sa maison d'habitation. Les pertes sont évaluées à une somme d'environ 1,400 francs. — Il est pénible d'avoir à dire que cette fois encore, comme il est déjà arrivé si souvent, c'est un enfant de cinq ans et demi qui, pour s'amuser, a mis le feu avec des allumettes chimiques, à des genets secs qui fermaient l'entrée de la grange en guise de porte. (*Ami du Peuple.*)

Un garçon meunier, François Alère, âgé de 59 ans, a été trouvé noyé le 16 mai, dans la rivière le Loir, près du bourg de Villevêque, vers le moulin du sieur Richer, au service duquel, et antérieurement de son père, il était depuis près de vingt ans. Il est regretté de son maître qui était content

de lui sous tous les rapports, si ce n'est, dit-il, qu'il aimait la boisson et qu'il lui arrivait souvent de s'enivrer le dimanche. Mais avec cette funeste habitude, laquelle est traitée beaucoup trop légèrement dans les campagnes, il est rare qu'on ne finisse pas mal. Aussi n'a-t-on aucun doute que le dimanche précédent Alère, qui était complètement ivre en s'en retournant le soir au moulin où il couchait, sera tombé dans la rivière où il s'est noyé. Il a été constaté d'ailleurs par M. Hervé, officier de santé, assisté de l'autorité locale, que sa mort a dû être accidentelle. On ne lui connaissait pas de parents. On lui aurait entendu dire qu'il était enfant naturel, et né du côté de Sablé, et qu'il avait passé une partie de sa jeunesse au moulin de Pendu, près de Mornannes, et à l'usine de Solesmes (Sarthe). (*Idem.*)

Nous apprenons par un de nos correspondants, que, dimanche dernier, le tonnerre est tombé sur l'église d'Aubigné. C'est après vêpres, pendant que M. le curé faisait le catéchisme. Un orage venait d'éclater, quand tout-à-coup une détonation terrible s'est fait entendre. L'église semblait être en feu. Les personnes qui s'y trouvaient ont été frappées de stupeur, mais n'ont éprouvé aucun mal. On a reconnu que le fluide électrique s'était introduit au-dessus de la fenêtre du fond de la chapelle de la Sainte-Vierge, en détachant des morceaux de pierre et de plâtre; et qu'une excavation d'une certaine profondeur s'était produite au bas de la même fenêtre dont le mur qui était tout lézardé et dont les pierres, encore chaudes, exhalaient une odeur de salpêtre ou de soufre. Le dommage au total n'est pas considérable. (*Ami du Peuple.*)

Aux divers vols connus par les désignations : au bonjour, à la tire, à l'Américaine, etc., on peut aujourd'hui ajouter le *vol au mariage*, et voici pourquoi :

Le nommé X..., marchand ambulant de chiffes et de peaux de lapins, qui habite la commune de Saint-Mathurin avec sa femme et deux ou trois enfants, ayant rencontré, en faisant les nombreuses tournées qu'exige son négoce, un cœur de 37 ans, habitant la commune de Mazé et se trouvant encore libre; X..., disons-nous, fit, sous le faux nom de Barrot, demeurant à Beaufort, des propositions de mariage qui ne furent pas rejetées. Cet homme ayant eu une entrevue avec sa prétendue, dans le cours du mois dernier, s'appropriant une somme de cent et des francs qui se trouvaient dans l'armoire de celle-ci et l'emporta malgré la volonté contraire de cette dernière, en lui disant qu'il venait d'acheter une maison pour les loger une fois mariés, et que cet argent allait être employé sans retard à payer le coût d'acte.

Plus de trois semaines s'étant écoulées depuis la dernière visite et la future ne voyant rien venir, l'inquiétude s'empara d'elle, plutôt à cause de l'argent que de l'amoureux sans doute. Toujours est-il que quelques renseignements lui apprirent les véritables noms et demeure de celui qui l'avait faite sa dupe.

De Mazé à Saint-Mathurin il y a peu de distance; aussi la pauvre fille fut-elle bientôt rendue auprès du ravisseur... de sa bourse, et c'est seulement arrivée là qu'elle apprit, cruelle déception! que son épou-

— Ah! ça n'était pas poli, ce qu'il faisait là, dit Eugène.

— Encore une fois, Messieurs, ne rions pas de cette aventure. Ces paroles de l'officier étaient son arrêt de mort. Le provoquer en duel après l'insulte sanglante qu'il m'avait adressée publiquement, je ne devais pas y songer : il avait cinq ans de salle et m'eût embroché comme un coq de Bruyère. Mais une nuit qu'il revenait seul, à pied, de Saint-Cloud, en traversant le bois de Boulogne, il tomba au pied d'un arbre, mortellement frappé d'un coup de couteau dans la région du cœur. Il y eut des preuves contre moi, mais pas assez fortes pour entraîner la peine capitale, ni même les travaux forcés à perpétuité. J'en eus pour vingt ans, ce qui est déjà raisonnable, et comme je vous le disais hier, il me reste encore dix-neuf ans à faire.

Les deux *servants* pensaient bien naturellement qu'ils allaient se trouver en face de quelque infamie de haute taille, mais n'auraient osé rêver une si grande série d'horreurs.

— Entre nous, camarade, lui dit Henri, vous êtes un fier gueux; mais les honnêtes gens tels que nous n'ont qu'une parole. Hier, en vous découvrant entre la vie et la mort, blotti dans l'âtre, nous vous avons dit que nous vous sauverions du bague. Eh bien! remettez-vous le plus promptement possible, et nous vous sauverons.

(La fin au prochain numéro.)

mais j'abrégérai les détails. Il faut néanmoins me résoudre à vous apprendre mon nom.

Ici la rougeur lui monta brusquement au front.

Il prononça ce nom, nom respectable, respecté, illustre même, toujours porté avec honneur jusqu'à ce jour.

Eugène et Henri ne purent réprimer un mouvement de douloureuse surprise.

— Continuez, reprirent-ils.

— Né avec de la fortune, reprit le forçat, et me trouvant malheureusement trop riche et trop tôt maître de mes actions à l'âge où on a le plus besoin d'être mâté, je me suis complu dans la fainéantise.

L'oisiveté m'a mené à la dissipation, et l'abus des plaisirs à la ruine du corps, de la fortune et de l'esprit. Je me suis alors expatrié. Il m'était pénible que ceux qui me connaissaient fussent témoins de ma profonde dégradation. J'allai en Afrique. Tel que vous me voyez, j'ai été musulman, et par suite pacha à trois queues. Mais la vie contemplative de l'Orient m'ayant vite ennuyé, je suis revenu en Europe, où je me suis refait chrétien.

— Vous aviez raison, compère, — objecta Henri; — vous êtes un gaillard, vous.

— Triste gaillard, camarade. Il fallait vivre, et autant que possible avec luxe. Le pachalik m'avait donné des goûts dispendieux. Je cherchai à avoir de l'argent par le moyen des intrigues et des aventures. Comme on me savait habile, une des grandes cours du Nord me fit proposer d'être son espion au prix de cent mille francs

par an. Inutile de vous dire que l'offre fut acceptée. Il y avait longtemps que je ne savais reculer devant aucun moyen. Les cent mille francs me permirent de revenir faire belle figure à Paris, mais sous un nom d'emprunt, en dissimulant le plus possible mon visage et mes premiers titres. Mais, quoi! cent mille francs pour exercer le métier d'observateur sur un pied convenable, cela ne suffit pas; je me fis donner des appointements semblables par une cour rivale de celle que je servais, et cela en mettant à sa disposition les secrets qui m'étaient confiés.

— Eh bien! vous êtes encore plus fort que je ne pensais, reprit Henri.

— N'interrompez donc pas notre honnête conteur, ajouta Eugène.

— Ma foi, Messieurs, du jour où j'eus ainsi deux cent mille francs d'émoluments chaque année, je commençais, je l'avoue, à vivre un peu à l'aise, comme le poisson dans l'eau. Mais le diable se mêla bien vite de la partie. Un soir, dans le grand monde que je ne quittais pas, je devins, par excès de sottise, amoureux d'une jeune veuve, trois fois millionnaire. Croyant être encouragé, je lui fis demander de se marier avec moi, mais j'avais derrière moi un brillant officier de la garde royale qui lorgnait aussi la dame. Un soir, après un écarté, ce soldat me dit tout haut qu'il savait qui j'étais; il prononça même à demi-mot le mot d'espion, en me recommandant d'avoir à ne plus se trouver aux lieux qu'il fréquentait.

seur avait femme et enfants. N'ayant plus à s'occuper que de son argent, elle se contenta de réclamer la somme escroquée, mais elle ne parvint même pas à se faire reconnaître par celui qui lui faisait, il y avait moins d'un mois encore, de si belles promesses.... L'ingrat!

Pour nous, lorsque nous avons appris que M. le commissaire de police de Beaufort s'était transporté auprès de la fille trompée, l'idée nous est venue que X... pourrait bien avoir à payer, avant l'acte d'achat de la maison en question, celui de l'acquisition de l'argent. (Ami du Peuple.)

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* du 26 : — Aujourd'hui, à son arrivée à Paris, S. M. le roi de Portugal a été reçu à la gare du chemin de fer par S. A. I. M^r le prince Napoléon. La troupe de ligne formait une double haie dans la cour de la gare jusqu'à la grille extérieure. Des voitures de la Cour, avec une escorte d'honneur de cavalerie de la garde impériale, attendaient Sa Majesté Très-Fidèle pour la conduire, ainsi que sa suite, au palais des Tuileries, où des appartements lui avaient été préparés. Sur tout le parcours du cortège, les postes ont pris et présenté les armes. Le cortège est entré dans la cour des Tuileries par la grille d'honneur. La garde impériale faisait la haie et les tambours battaient aux champs.

S. M. le roi de Portugal a été reçu, au bas de l'escalier du pavillon de l'Horloge, par l'Empereur, suivi des grands officiers de service de sa maison. L'Impératrice, accompagnée de ses dames, attendait Sa Majesté Très-Fidèle au haut de l'escalier.

Leurs Majestés se sont rendues dans le Salon Blanc, où ont eu lieu les présentations des grands officiers et dames de service. L'Empereur a conduit ensuite le Roi dans ses appartements.

— Nous lisons, sous ce titre : *Visite de la Reine d'Angleterre et du Prince Albert à Paris*, la nouvelle suivante dans le *Morning-Herald* du 26 :

« Nous apprenons que la Reine et S. A. R. le prince Albert arriveront, le 16 ou le 17 août, à Paris, en qualité d'hôtes de l'Empereur et de l'Impératrice des Français et visiteront l'exposition universelle. »

— Un jour de la semaine dernière, un gentleman d'outre Manche, lord Napier, frère du célèbre amiral de ce nom, de passage à Aix, se promenait sur le Cours. C'est un brave officier supérieur de l'armée anglaise, dont le bras mutilé porte les glorieux stigmates de la guerre. Surpris du costume oriental, des figures martiales et de l'air fatigué de militaires qui passaient à côté de lui, il s'informa à quelle arme ils appartenaient. Ayant appris que c'étaient des zouaves, dont le nom est devenu si populaire dans la Grande-Bretagne depuis la guerre de Crimée, il s'approcha d'eux et les apostropha par un *speech* moitié français moitié anglais, dont la péroraison fut beaucoup mieux comprise que le reste du discours, car elle se termina par des poignées de mains avec accompagnement de pièces de 5 fr.

Rentré à l'hôtel, lord Napier fit part de sa bonne fortune à des Anglaises qui y étaient logées. Les blondes ladies furent prises aussitôt d'une envie irrésistible de voir des héros de l'Alma dans un uniforme africain.

Le maître de l'hôtel fut mandé, et on s'enquit auprès de lui s'il n'y aurait pas possibilité d'avoir une exhibition de zouaves. Celui-ci répondit qu'il y avait à Aix un dépôt de ces militaires en convalescence, et qu'il serait facile de procurer ce plaisir à ces dames. Aussitôt un domestique fut envoyé à la caserne et en revint avec une demi-douzaine de gaillards dont l'œil vif et les allures hardies jetèrent nos ladies dans des pamoisons de joie. Elles ne pouvaient tarir d'éloges sur la tournure et la bonne mine de nos troupiers, et ne les congédièrent qu'après leur avoir donné des preuves de leur munificence, en leur disant de leur renvoyer leurs camarades auxquels elles réservaient le même accueil. (Constitutionnel.)

— L'*Akhbar* du 17 mai donne les détails suivants sur une affaire assez fâcheuse qui vient d'avoir lieu dans la ville de Tlemcen, entre les israélites et le corps militaire des turcos.

« Depuis quelques jours on remarquait une certaine agitation dans la population israélite de Tlemcen et dans le bataillon de tirailleurs indigènes récemment formé.

» Des rixes individuelles avaient déjà eu lieu, et dimanche, une collision entre plusieurs individus des deux parties avait troublé la tranquillité habituelle des habitants de la rue Saint-Michel; tout faisait présumer que les scènes de désordre dont Oran, Alger, Blidah et Mostaganem ont été le théâtre allaient se renouveler à Tlemcen. Ces pressentiments viennent de se réaliser.

» Lundi, vers les cinq heures du soir, la rue Saint-Michel et les rues adjacentes furent tout-à-coup envahies par une foule d'israélites et de turcos qui, instantanément, en vinrent aux mains; ce furent d'abord des coups de poing, puis les pierres volèrent, puis les bâtons dits Matragues, se mirent de la partie, tandis que les femmes israélites lançaient, du haut des terrasses, sur les turcos qui se trouvaient dans la rue, des briques, des pavés, des morceaux de dalles, tout ce qui enfin leur tombait sous la main; le sang commençait à couler, la gendarmerie et la police étaient impuissantes à rétablir l'ordre, la voix des autorités était méconçue... M. le général de Beaufort, commandant la subdivision, monta à cheval et se rendit sur les lieux. En même temps et d'après ses ordres un bataillon du 54^e prenait les armes et accourait... L'ordre allait se rétablir, lorsque tout-à-coup les cris : Au feu ! au feu ! vinrent faire diversion. Les flammes sortaient de la cave d'un magasin d'épicerie et de comestibles, situé sur la place du Mechouar, appartenant à un juif, et avaient déjà envahi le magasin. L'incendie était alimenté par les spiritueux que contenait la cave communiquant avec le magasin par une trappe : il n'y avait pas à songer à s'en rendre maître. On fit de cet établissement la part du feu et on s'occupa à sauver les magasins environnants. Le résultat proposé fut atteint, grâce au dévouement des sapeurs-pompiers et des troupes de la garnison.

» A huit heures, le calme était rétabli dans la ville, et du magasin de Moïse Ayach il ne restait plus que les quatre murs. Le feu, une fois concentré, avait été rapidement éteint.

» Pendant ce temps-là, M. le juge de paix opérait l'arrestation de ceux qui pouvaient être considérés comme les meneurs, et on conduisait les blessés à l'hôpital. — Plusieurs israélites et turcos ont été arrêtés. On compte une cinquantaine de blessés, tant parmi les israélites que parmi les turcos.

« M. Jacob Kalfon, délégué du consistoire israélite d'Oran et membre du conseil municipal, est arrêté.

» On ignore comment le feu a pris; les pertes sont évaluées à une quarantaine de mille francs.

» La justice informe. »

— « Turin, samedi, 26 mai. — L'inauguration du télégraphe électrique fonctionnant sur les locomotives, a eu lieu le 24, entre Turin et Montcalieri, en présence des ambassadeurs de France et d'Angleterre, du président du conseil des ministres et des membres du cabinet piémontais, de plusieurs sénateurs et députés.

» Une conversation animée et suivie s'est engagée entre deux locomotives lancées à grande vitesse, ainsi qu'entre les bureaux télégraphiques et ces mêmes locomotives continuant leur course.

» Cette expérience, qui a assuré l'avenir de l'importante invention du chevalier Bonelli, a causé une surprise et une admiration générales. Le nouveau télégraphe est néanmoins fort simple et les appareils Marse portatifs, pour les trains, ont fonctionné avec la plus rare précision. »

CHRONIQUE LOCALE.

Samedi et dimanche prochain, il sera procédé, par élections, au renouvellement du tiers des membres du Conseil Général et de la moitié des conseillers d'arrondissement.

Jusqu'ici on ne semble pas, — fort heureusement, selon nous, — se préoccuper beaucoup des élections : ce ne sont plus ces tiraillements qui précédaient de plusieurs mois le jour du combat; les électeurs vont, aujourd'hui, sans agitation, déposer leurs votes dans l'urne électorale.

Personne ne perd, croyons-nous, à cette manière de faire, aussi tout le monde ira voter samedi et dimanche. — Il y va d'ailleurs de l'intérêt de tous, afin que l'élection soit complète dès le premier jour et qu'on ne soit pas dans la nécessité de recommencer à huitaine.

Voici quels sont, dans notre arrondissement, les membres sortants dont le Gouvernement appuie la réélection.

Pour le Conseil Général.

Saumur (nord-est), M. BOUTET-BRUNEAU.

Gennes, M. BOUTILLIER DE BEAUREGARD.

Montreuil, M. LOUVET.

Pour le Conseil d'Arrondissement.

Saumur (nord-est), M. BRUAS.

Montreuil, M. DU BAUT.

Vihiers, M. PLANTON et M. HECTOR.

M. Gustave-Marie d'Espinay, notre compatriote, vient d'être nommé substitut du procureur impérial près le Tribunal de Segré.

M. Sourdeau de Beauregard, président de chambre à la Cour impériale d'Angers, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. PAUL GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le Gouvernement publie, dans le *Moniteur*, les dépêches suivantes qui lui sont adressées de Crimée :

« Le général Pélessier annonce que le 25 a eu lieu l'occupation des lignes de la Tchernaya.

» L'ennemi n'était pas en force; il n'a pas disputé le terrain; il s'est retiré dans la montagne.

» Nous sommes établis définitivement dans les ouvrages enlevés dans les nuits du 22 au 24.

» Un armistice a été conclu pour enterrer les morts.

» Les pertes de l'ennemi sont : 5 à 6,000 hommes tant tués que blessés.

» Aucune démonstration n'a eu lieu le 26 de la place, ni vers les lignes de la Tchernaya.

» Les fortifications de Kamiesch avancent.

» Le 27, un succès complet a été remporté à Kertch et à Iénikalé.

» L'ennemi s'est retiré en faisant sauter les magasins, les batteries et les bâtiments à vapeur.

» La mer d'Azof est occupée par les flottes alliées. »

Dangers de certains purgatifs. — Les purgatifs sont sous forme de grains, de pilules, d'élixir dont la formule est secrète, ont pour base la gomme-gutte, la scammonée, le jalap, la coloquinte. Ces divers drastiques produisent de l'irritation dans l'estomac ou les intestins, et sont souvent la cause première des *maladies les plus graves*; aussi, les médecins ordonnent-ils maintenant le CHOCOLAT DESBRIÈRE composé avec la *magnésie pure*, dont ils ont apprécié les propriétés bienfaisantes. Dépôt à la pharmacie de M. BAÏÈRE, à Saumur.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 20 mai courant, la Société générale de Crédit mobilier recevra en compte-courant toutes les sommes qui lui seront versées, sous les conditions ci-après déterminées :

1^o Il sera bonifié sur toutes sommes déposées un intérêt de 2 1/2 pour 100 l'an, à partir du cinquième jour qui suivra celui de chaque versement.

Chaque déposant pourra à toute époque disposer de ses fonds :

A VUE, pour toute somme n'excédant pas 100,000 fr. par jour;

A TROIS JOURS DE VUE, ou après avis donné trois jours à l'avance, pour toute disposition au-delà de 100,000 francs.

Tout ou partie des sommes versées pourra être transféré, par voie de virement, au crédit des autres déposants, et les sommes ainsi transférées porteront intérêt à partir du jour indiqué sur le bon de virement ;

2^o La Société générale se chargera, en outre, gratuitement pour le compte de ses clients, de toucher tous effets publics ou autres, coupons d'actions ou d'obligations, arrérages de rentes, etc., payables à Paris ;

3^o Enfin, la Société générale effectuera tous placements pour compte de ses correspondants, et en général toutes opérations de vente ou d'achat de valeurs se négociant à la Bourse de Paris, moyennant une commission de 1 fr. pour 1,000 fr. sur le cours coté.

Pour toutes les opérations de vente ou d'achat, la Société générale devra être préalablement nanti des titres ou d'une provision suffisante.

Les demandes d'ouverture de compte courant devront être faites par écrit et agréées par la Société générale.

Les bureaux de la Société générale, 15, place Vendôme, à Paris, sont ouverts de 10 heures à 3 heures. (250)

Marché de Saumur du 26 Mai.

Froment (hec. de 77 k.)	25 84	Graine de luzerne.	60 —
2 ^e qualité, de 74 k.	24 80	— de colza . . .	—
Seigle	16 —	— de lin	34 —
Orge	11 60	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . .	10 —	(l'hectolitre) . . .	—
Fèves	14 —	— cassées (50 k)	80 —
Pois blancs	26 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	24 —	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1854.	—
Ciré jaune (50 kil)	160 —	— 2 ^e —	—
Huile de noix ordin.	77 —	— 3 ^e —	120 —
— de chenevis . . .	53 —	— de Chinon . . .	120 —
— de lin	53 —	— de Bourgueil .	140 —
Paille hors barrière.	29 —	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1854. id	33 —	1 ^{re} qualité 1854	150 —
Luzerne	33 —	— 2 ^e —	90 —
Graine de trèfle . . .	58 —	— 3 ^e —	80 —

BOURSE DU 26 MAI.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 69 40

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 75.

BOURSE DU 23 MAI.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 40.

4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 93 80

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

MAISON DE CAMPAGNE,
Située à Dampierre, sur le bord de la route,
Avec 2 JARDINS affrétés de très-beaux arbres fruitiers.
S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (265)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1855,
1^o Un premier étage;
2^o Un second étage et un magasin.
S'adresser à M. COMMON, épicier rue Saint-Jean. (245)

Par suite de cessation de commerce,

M. PRAX, M^e de parapluies, rue Saint-Jean, à Saumur, vendra, à des prix très-modérés, parapluies et grande nouveauté d'ombrelles, marquis et autres. (237)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1855,
Deux Chambres basses,
Ecurie et Remise,
SITUÉES GRAND'RUE SAINT-NICOLAS.
S'adresser à M. BOURNILLÉ. T.

A VENDRE**UNE MAISON,**

Servant d'Auberge,
Sise au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,
Occupée présentement par le sieur Dupuy.

Composée de : chambres basses, cave au-dessous, premier étage, greniers, écuries et autres servitudes, vaste cour, avec terrain propre à bâtir sur la grande route, et jardin.

S'adresser, pour traiter, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur.

On accordera la plus grande facilité pour les paiements. (247)

A VENDRE**UNE JUMENT A DEUX FINS.**

S'adresser à M. V. DUCAMP, soit rue du Temple, n^o 11, à Saumur, soit au Coudray-Macouard. (238)

A LOUER**OU A VENDRE****UNE MAISON**

Rue Cendrière,
Occupée par M^{me} veuve Peltier.
S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

A VENDRE

Par Adjudication,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le samedi 2 juin 1855, à l'heure de midi,

49 PEUPLIES et BOUILLARDS

Situés dans la commune de Dampierre, et appartenant à M. de Fontenailles.

S'adresser au sieur DOMINIQUE GUIBERT, pour visiter lesdits arbres.

On demande un CLERC.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite
Un APPARTEMENT, fraîchement décoré, rue d'Orléans, n^o 8, composé de 2 pièces, petit vestibule, cave et grenier.
S'adresser à M. CATHÉLINEAU, concierge. (244)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

QUATRIÈME ANNÉE.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

ÉCHO DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

BUREAUX A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 55.

Prix de l'Abonnement : UN AN, 15 fr. ; SIX MOIS, 8 fr.

ÉTRANGER, surtaxe en sus.

La Presse Littéraire paraît les 5, 15 et 25 de chaque mois, par livraisons de 32 pages grand in-8^o à 2 colonnes, et contenant la matière d'un volume in-8^o. Chaque année forme deux magnifiques volumes de 56 feuilles chacun, avec titre et table des matières. — L'abonnement date du 1^{er} de chaque mois.

Histoire, Romans, Nouvelles, Voyages, Esquisses de mœurs, Etudes biographiques, Critique littéraire, Traductions, Poésie, Revue des Théâtres et des Arts, Bulletin scientifique, Modes, Variétés : tel est le cadre de ce recueil, le plus étendu et le plus complet des journaux littéraires.

La Presse Littéraire, par un traité spécial, a le droit de reproduire les œuvres de tous les membres de la Société des Gens de Lettres.

Parmi les auteurs qui ont enrichi déjà les colonnes de la Presse Littéraire de leur collaboration, on compte MM. LAMARTINE, VILLEMARIN, SAINT-MARC GIRARDIN, SAINTE-BEUVE, Alexandre DUMAS père et fils, MÉRY, J. JANIN, P. MÉRIMÉE, Alphonse KARR, Jules SANDEAU, Amédée ACHARD, Auguste BARBIER, Eugène GUINOT, Charles NISARD, Léon GOZLAN, Marie AYCARD, Charles DICKENS, A. POE, A. de PONTMARTIN, Ch. ROMÉY, Th. GAUTIER, Albéric SECOND, L. LURINE, Alphonse de CALONNE, Philibert AUDEBRAND, Georges BELL, etc.

PRIME EXTRAORDINAIRE DONNÉE AUX ABONNÉS NOUVEAUX.

Les éditeurs de la Presse Littéraire, voulant offrir à leurs nouveaux abonnés une prime qui eût l'attrait d'une grande valeur littéraire et pût remplacer en quelque sorte la collection des trois premières années, dont il ne reste que fort peu d'exemplaires, ont fait réimprimer en un beau volume de 56 feuilles grand in-8^o à 2 colonnes, du même format que la Presse Littéraire, les plus intéressants articles renfermés dans les années écoulées. Ce volume contenant la matière de plus de vingt volumes in-8^o, sera envoyé gratis à toute personne qui prendra un abonnement d'un an et enverra franco un mandat de 15 francs à M. A. ROLET, directeur de la Presse Littéraire, rue Sainte-Anne, 55.

POUDRE DE ROGÉ.

Elle sert à préparer soi-même la LIMONADE PURGATIVE GAZEUSE à 50 grammes de citrate de magnésie.

Cette Limonade, approuvée par l'Académie impériale de Médecine, est d'un goût très-agréable et purge aussi bien que l'Eau de Sedlitz.

La Poudre de Rogé se conserve indéfiniment, ce qui permet d'en avoir toujours chez soi, pour s'en servir au moment du besoin, aussi est-elle d'un usage tout-à-fait populaire.

L'étiquette porte la signature Rogé, inventeur, et l'empreinte de la médaille qui lui a été décernée par le gouvernement. — Une instruction est jointe à chaque flacon. Dépôt à Paris, rue Vivienne, n^o 42; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Chalonnes-sur-Loire, Guy, ph.; Châteaufort-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontems, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (154)

LA SCIENCE

JOURNAL DU PROGRÈS

DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

ET DES DÉCOUVERTES ET INVENTIONS.

RÉDACTEUR EN CHEF : M. AUGUSTE BLUM,

Ancien élève de l'École polytechnique.

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE. — GÉOLOGIE, MINÉRALOGIE, MÉTALLURGIE, MINES. — CHEMINS DE FER, MANUFACTURES, USINES. — ASTRONOMIE, GÉOGRAPHIE, HYDROGRAPHIE, MÉTÉOROLOGIE. — AGRICULTURE. — ZOOLOGIE, BOTANIQUE. — MÉDECINE, PHYSIOLOGIE, HYGIÈNE. — MÉCANIQUE, ARCHITECTURE, PONTS-ET-CHAUSSÉES, GÉNIE MILITAIRE, ARTILLERIE. — NAVIGATION, CONSTRUCTIONS NAVALES. — TÉLÉGRAPHIE, HÉLIOGRAPHIE, PHOTOGRAPHIE, TECHNOLOGIE, TOPOGRAPHIE, GÉODÉSIE.

BIOGRAPHIE DES SAVANTS ET DES INVENTEURS.

COLLABORATEURS :

ABONNEMENT
POUR PARIS
ET LES DÉPARTEMENTS.

1^{re} Edition

(Quotidienne.)
Un mois..... 5 fr.
Trois mois..... 15
Six mois..... 25
Un an..... 48

2^e Edition

(Semi-quotidienne.)
Mardi, Jeudi, Samedi.
Un mois..... 3 fr.
Trois mois..... 8
Six mois..... 15
Un an..... 28

3^e Edition

(Hebdomadaire.)
Tous les Dimanches.
Trois mois..... 6 fr.
Six mois..... 10
Un an..... 18

BABINET, membre de l'Institut.
BERIGNY, secrétaire de la Société météorologique de France.
BOULÉ (AUGUSTE), ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
BOUTIGNY, d'Evreux.
Le docteur RENÉ BRIACE, traducteur des Œuvres de Paul d'Égine.
CATALAN, docteur ès sciences, de la Société philomathique.
DELESTRE (photographie).
DESPRETZ, professeur à la Faculté des Sciences, membre de l'Institut.

DOYERE, professeur à l'École centrale des Arts et Manufactures.
FAYE, recteur de l'Académie de Nancy, membre de l'Institut.
F. GARAN DE BALZAN, ancien ingénieur des mines de Poulouen et de Hulgoat, à Saint-Maixent.
GARAPON, fabricant.
GENEST, professeur de mathématiques, ancien élève de l'École polytechnique.
GERONO, professeur de mathématiques.
HUET, licencié ès sciences.

HAUGUET, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, chargé du service hydraulique du département de la Seine-Inférieure.
HULOT (ANATOLE), adjoint au graveur général de la Monnaie de Paris.
JUETTE, membre de la Société météorologique de France.
H. LEFÈVRE, licencié ès sciences.
CHARLES MARTINS, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier.
MONTFERRIER (de), auteur du Dictionnaire des mathématiques.

MAURICE, ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique.
PERDONNET, administrateur des chemins de fer de l'Est, professeur à l'École centrale des Arts et Manufactures.
XAVIER RICHARD, médecin des hospices civils de France.
ROGUET, professeur de mathématiques.
SILBERMANN, membre des Sociétés météorologiques et philomathiques, conservateur du Musée du Conservatoire des Arts et Métiers.

FEUILLETON QUOTIDIEN :

Le feuilleton quotidien du journal la SCIENCE est consacré spécialement aux Biographies des Savants et des Inventeurs.

Le premier numéro contient le premier chapitre de :

LA VIE DE BENJAMIN FRANKLIN,

Écrite par lui-même et traduite par M. ALLYRE BUREAU, ancien élève de l'École polytechnique.

La Vie de Benjamin Franklin est reproduite dans les trois éditions : QUOTIDIENNE, — SEMI-QUOTIDIENNE, — et HEBDOMADAIRE.

ON S'ABONNE A PARIS, RUE COQ-HÉRON, 5 — et en province, chez tous les Directeurs de Postes et des Messageries.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné